



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

PREFECTURE DU PUY-DE-DÔME

25 JAN. 2018

BUREAU DU COURRIER

La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : Didier PRAT  
Téléphone : 04.71.63.85.42  
Mail : [d.prat@inao.gouv.fr](mailto:d.prat@inao.gouv.fr)

N/Réf. : 18 – EV/DP/NF - 022

Objet : Demande d'autorisation d'exploiter un  
parc éolien sur la commune de BRIFFONS

La Directrice de l'INAO

à

**Monsieur Le Préfet du Puy de Dôme**  
**Direction des Collectivités Territoriales et**  
**de l'environnement**  
**Bureau de l'Environnement**  
**18 Boulevard Desaix**  
**63033 CLERMONT FERRAND Cedex**

*A l'attention de Madame Delphine GRAND*

Aurillac, le 22 janvier 2018

Vous avez consulté l'INAO sur un dossier de demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur la commune de BRIFFONS, présenté par la société EDF EN France.

La commune de BRIFFONS est incluse dans :

- l'aire géographique de production du lait, de transformation et d'affinage des AOP fromagères "Bleu d'Auvergne" et "Fourme d'Ambert",
- l'aire géographique d'affinage de l'AOP fromagère "Cantal",
- l'aire géographique des Indications Géographiques Protégées (I.G.P.) "Agneau du Limousin", "Jambon d'Auvergne", "Porc d'Auvergne", "Porc du Limousin", "Puy de Dôme", "Saucisson sec d'Auvergne / Saucisse sèche d'Auvergne", "Val de Loire", "Veau du Limousin", "Volailles d'Auvergne".

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'affecte pas l'activité des AOP et IGP concernées.

Pour la Directrice et par délégation,  
La Déléguée Territoriale,

Emmanuelle VERGNOL

INAO - Délégation Territoriale Auvergne Limousin

Site d'Aurillac – Village d'Entreprises  
14 Avenue du Garric - 15000 AURILLAC  
TEL : 04 71 63 85 42. - [www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr)